

Un lobby sollicite le Pape François pour qu'il rende le célibat des prêtres facultatif



Clelia Luro montre une photo d'elle avec son défunt mari, Jeronimo Podesta, ancien évêque d'Avellaneda, à son domicile de Buenos Aires

Clelia Luro est en fauteuil roulant et porte le poids de ses quatre-vingt-sept ans, mais elle se sent la force d'obliger l'Église catholique romaine à prêter attention à sa campagne pour qu'il soit mis fin au célibat des prêtres. Cette femme, dont l'histoire d'amour, puis le mariage avec un évêque avaient fait scandale durant les années soixante, est une amie intime du Pape François, qui l'appelait tous les dimanches quand il était le premier cardinal d'Argentine.

Luro est persuadée que le Pape finira par faire en sorte d'amener l'Église universelle à en finir avec l'obligation du célibat sacerdotal, obligation que, selon elle, « le monde ne comprend plus ». Elle pense que cela pourra résoudre la pénurie mondiale de prêtres et convaincre les nombreux catholiques ne pratiquant plus de retourner à l'Église. « Je crois qu'en temps voulu, le célibat des prêtres deviendra facultatif », a-t-elle déclaré dans une interview recueillie par l'*Associated Press* chez elle, à Buenos Aires, à la suite d'une lettre ouverte qu'elle avait adressée au pape et dans laquelle elle exposait sa cause. « Je suis sûre que François le suggérera ».

Jean-Paul II, Benoît XVI et d'autres papes avant eux ont interdit toute discussion tendant à modifier la règle du célibat, et François n'a pas parlé de cette question depuis qu'il est devenu pape, le mois dernier. « Je ne vois pas comment cela pourrait faire le moins du monde partie de son programme », a déclaré le Père Robert Gahl, membre de l'*Opus Dei* et professeur de théologie morale à l'Université pontificale de la Sainte-Croix, à Rome. Pourtant, lorsqu'il était le Cardinal Bergoglio, il avait évoqué la question en des termes inspirant aux militants anti-célibat l'idée que le temps du changement était venu.

Dans son livre « Sur la Terre comme au Ciel », publié l'an dernier, Bergoglio écrit : « Pour le moment, je suis favorable au maintien du célibat, avec ses avantages et ses inconvénients, parce qu'en dix siècles, il a produit plus de bons résultats que d'échecs. » Il précise cependant : « C'est une question de discipline, non de foi. Cela peut changer », et il ajoute que dans le Rite oriental de l'Église catholique, où le célibat est facultatif, il y a aussi de bons prêtres. « Dans l'hypothèse où

l'Église déciderait de revenir sur cette règle [...] ce serait pour un motif culturel, comme dans le cas de l'Église d'Orient, où l'on ordonne des prêtres mariés » ; tels sont les propos qu'il a tenus dans « Le Pape François. Je crois en l'homme. Conversations avec Jorge Bergoglio », réédité le mois dernier par ses biographes agréés, Sergio Rubin et Francesca Ambrogetti.

Luro et son mari Jerónimo Podestá, ex-évêque d'Avellaneda, se sont sentis ostracisés par l'Église pendant de nombreuses années, mais selon elle, Bergoglio n'a pas hésité à leur apporter son soutien pastoral quand Podestá était hospitalisé, peu avant sa mort en 2000. Ils devinrent bons amis ensuite, au point que Bergoglio – raconte-t-elle – l'a appelée chaque dimanche au téléphone pendant douze ans, parlant souvent avec elle de la question du célibat, entre autres discussions portant sur toutes sortes de sujets brûlants. Luro a maintenant le sentiment que si les cardinaux ont élu un jésuite étranger au Vatican, qui s'emploie à étendre l'Église universelle et à réaffirmer l'attachement de celle-ci aux pauvres, cela montre qu'ils ont la volonté d'entreprendre de profonds changements afin d'enrayer l'exode des fidèles.

Le Père Thomas Reese, prêtre jésuite et professeur spécialiste du Vatican à l'Université de Georgetown, a déclaré que pour François, une première mesure pourrait consister à indiquer que rien ne s'oppose à l'ouverture d'un débat sur la question : « Selon le Vatican conduit par Jean-Paul et Benoît, certaines questions ne pouvaient simplement pas être abordées, et tout évêque qui en aurait parlé se serait exposé à des ennuis, de même que les théologiens qui auraient écrit à ce sujet. Cela s'inscrit donc dans la question plus vaste de savoir dans quelle mesure le Pape François va autoriser de franches discussions au sein de l'Église. D'après Reese, « Ce serait exactement le genre de discussion franche que le Vatican n'aime pas », et il ajoute : « Dans leur esprit, les parents de doivent pas exposer leurs enfants à la confusion en discutant devant eux ».

Le Canon 277 du Code canonique [de 1983] est ainsi rédigé : « Les clercs sont tenus par l'obligation de garder la continence parfaite et perpétuelle à cause du Royaume des Cieux, et sont donc astreints au célibat, don particulier de Dieu par lequel les ministres sacrés peuvent s'unir plus facilement au Christ avec un cœur sans partage et s'adonner plus librement au service de Dieu et des hommes. »

Pourtant, le célibat sacerdotal n'est pas un dogme, une loi d'origine divine, c'est une tradition de l'Église catholique romaine ; or, si les dogmes ne peuvent changer, les traditions changent. « Nous sommes très enthousiastes et espérons vivement que François pourra renverser cette disposition canonique », a déclaré Guillermo Schefer, ancien prêtre qui copréside avec son épouse, Natalia Bertoldi, la Fédération latino-américaine des prêtres mariés. « Il importe que les prêtres puissent, eux aussi, opter pour le mariage et une vie de famille. Cela les aiderait à mieux s'intégrer aux laïcs. »

Dans le rite catholique oriental, les séminaristes déjà mariés peuvent ensuite être ordonnés prêtres ; en outre, certains prêtres anglicans mariés ont déjà été autorisés à se convertir au catholicisme romain ; enfin, certains veufs ayant des enfants sont devenus prêtres de l'Église romaine. Mais comme le note Gahl, aucune tradition catholique romaine n'autorise des hommes ayant déjà « épousé l'Église » à contracter ensuite un mariage. Selon lui, cela créerait des cœurs partagés, affaiblirait le dévouement sacerdotal des intéressés et irait tout à fait à l'encontre de ce que François a déclaré depuis qu'il est pape quant à la nécessité pour les prêtres de se refuser les plaisirs terrestres, dans la mesure où ils ont à répandre l'Évangile.

« Il prêche beaucoup dans ce sens chaque matin » au Vatican, souligne Gahl. Les partisans du célibat facultatif disent : « La prêtrise, c'est trop dur, pourquoi ne la rendons-nous pas plus facile ? » Mais le Pape, lui, déclare : « Si vous faites ce sacrifice, il vous apportera de la joie pure ». Ceux qui résistent au changement disent que le célibat a d'autres avantages, et non pas moins dans le domaine financier : imaginons que les quatre cent mille prêtres du monde entier aient chacun une famille, sans doute nombreuses compte tenu de l'interdiction de la contraception par l'Église. Les salaires relativement maigres des prêtres devraient subir instantanément un accroissement exponentiel.

Il n'en est pas moins vrai que des milliers de prêtres ont quitté leur ministère pour se marier et que beaucoup d'autres, surtout en Afrique et en Amérique latine, sont restés prêtres en ayant des relations féminines et des enfants. Bergoglio condamne cette pratique dans ses ouvrages. « Ce que je ne permettrai pas, c'est la double vie », a-t-il écrit. « S'il ne peut s'acquitter de son ministère, je lui demande de rester chez lui, je lui dis que nous sollicitons pour lui une dispense papale et qu'ainsi, il pourra recevoir le sacrement du mariage. »

Benoît a réaffirmé le caractère obligatoire du célibat en réaction à la croisade tumultueuse d'un archevêque africain marié qui fut excommunié après avoir défié le Vatican en sacrant évêques quatre hommes mariés. De son côté, le Cardinal brésilien Claudio Hummes, grand ami de Bergoglio, s'est retrouvé sur des charbons ardents après avoir déclaré que le célibat des prêtres n'était pas une question de droit divin dans une interview qu'il avait accordée à un journal en 2006 avant d'arriver à Rome pour s'occuper des prêtres du monde entier au sein du Vatican. Cela déclencha de telles spéculations sur la possibilité d'un changement que Hummes fut obligé de publier une longue déclaration réaffirmant l'obligation du célibat.

Luro était âgée de trente-neuf ans, séparée de son mari et mère de six enfants lorsqu'en 1966, elle fit la connaissance de Podestá, alors âgé de quarante-cinq ans. Il était déjà évêque et très engagé en faveur des causes sociales, puisqu'il prêchait la « théologie de la libération » dans le cadre du Mouvement des prêtres du tiers-monde. « Pour Jerónimo, j'étais la première femme », se rappelle-t-elle. Loin de cacher leur relation, ils la rendirent publique, et pour que soit supprimée l'obligation du célibat sacerdotal, ils lancèrent une campagne qui les amena aux portes du Vatican. Mais peu après, en 1967, le Pape Paul VI publia son encyclique « *Sacerdotalis Caelibatus* », dans laquelle il soutenait le maintien des vœux sacerdotaux de célibat perpétuel.

Luro déclare que les appels dominicaux de Bergoglio lui ont été d'un grand soutien. « Nous parlions de l'église, nous discussions. Je lui envoyais les écrits de Jerónimo ». Après être devenu François, il l'a appelée une nouvelle fois, dit-elle, mais par respect pour le pape, elle ne veut pas rapporter ce qu'il lui a dit.

The Washington Post

Source originale : http://www.washingtonpost.com/world/europe/pope-francis-who-once-said-priestly-celibacy-could-change-is-lobbied-to-make-it-optional/2013/04/22/052869ec-ab65-11e2-9493-2ff3bf26c4b4_story_1.html

Source : <http://www.thelondoneveningpost.com/europe/pope-francis-is-lobbied-to-make-priestly-celibacy-optional/>